



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Janvier Février 2012 Bulletin N°68

EDITORIAL

2012, année des chantiers

Au nom du Conseil, nous présentons à nos fidèles adhérents tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Dans le quartier, plusieurs chantiers impacteront notre environnement immédiat en 2012. Tout d'abord, les travaux sur la digue, qui ont commencé à l'automne. Ils visent à nous protéger des inondations et à rendre l'espace en bord de Seine plus agréable pour la promenade. Nous attendons aussi beaucoup des réfections résultant du tour de quartier, parfois mineures, mais importantes pour les riverains concernés. Mais le grand chantier de l'année, ce sera la rénovation de notre rue principale, l'avenue Jean Jaurès. Les travaux dureront plusieurs mois et entraîneront des restrictions de circulation et des déviations. Souhaitons que le résultat soit au rendez-vous. Pour y contribuer, nous sollicitons les idées et les suggestions de tous. A l'échelon intercommunal, l'année 2012 sera marquée par l'adoption d'un document d'urbanisme qui trace pour les décades à venir le devenir de notre territoire. Des réunions d'information et une enquête publique en précéderont l'approbation.

Au sein de l'Association, plusieurs « chantiers » sont ouverts. Tout d'abord, celui du « relookage » du bulletin, qui n'a pas changé depuis dix ans. Il a quelque peu vieilli ! Ensuite, celui de la participation des adhérents à l'Association, que nous solliciterons toujours plus pour donner leur avis sur tout ce qui touche au devenir et à la vie du quartier. Vous le verrez, cela commence dans ce bulletin, sur plusieurs sujets : Eole, les seniors, le Scot... Enfin, nous poursuivrons en 2012 le renouvellement des dirigeants de l'Association – membres du Conseil et bureau – pour assurer la continuité de notre structure.

Bonne année 2012.

DISPARITION

Notre centenaire est décédée : Mme Jeanne Heisler qui demeurait depuis 1931 au 22 rue de la Constituante et dont nous avons fêté le centenaire en août 2007 est décédée le 7 novembre dernier à l'âge de 104 ans.

AGENDA

- Lundi 16 janvier : début de l'enquête publique sur le projet Eole (voir en page 4)
- Samedi 28 janvier : congrès de FNE, fédération nationale des associations d'environnement, à laquelle notre association

est adhérente par l'intermédiaire du collectif local le Cadeb. Tous les adhérents qui le souhaitent peuvent y participer. Ce congrès aura lieu à Montreuil (Seine Saint Denis). Renseignements et inscriptions : www.cadeb.org

- Mardi 31 janvier de 14h15 à 17h15 : Permanences du commissaire enquêteur sur le projet Eole, en mairie (au Centre Technique Municipal).
- Dimanche 5 Février à 17h : Concert à l'église St Martin. Œuvres de Debussy, Chopin, Liszt. En cette année du 150ème anniversaire de la naissance de Debussy, le comité de quartier du Vieux-Pays le Fresnay a convié le pianiste Nicolas Mallarte pour un récital exceptionnel qui prolongera les festivités de Chopin et de Liszt. Entrée libre. Participation aux frais.
- Samedi 18 février: fin de l'enquête publique sur le projet Eole
- Samedi 10 mars : assemblée générale du Cadeb, à Montesson
- Dimanche 13 mai : sortie vélo (destination et parcours à fixer).
- Samedi 9 juin en soirée : fête du quartier sur les espaces extérieurs du gymnase Jules Verne
- Dimanche 2 septembre : salon des associations au parc du dispensaire
- Samedi 6 octobre : assemblée générale de notre Association

Ouverture du Musée

Le musée de Sartrouville, situé au 19 rue des Rosiers, Espace Saint-Paul, sera ouvert de 14 h à 17h les samedis 7 Janvier, 21 Janvier, 11 Février, 25 Février. Visites groupées et scolaires possibles sur rendez-vous. Pour tous renseignements : Françoise Denais au 01.39.14.32.21.

LE BULLETIN

Habituellement réservé aux adhérents, le présent bulletin a été distribué dans tout le quartier, car les thèmes abordés lors de la réunion annuelle avec M. le Maire et le résultat du tour de quartier peuvent intéresser tous les habitants sans exception. C'est aussi l'occasion de faire connaître notre publication bimestrielle ... et de susciter de nouvelles adhésions à l'Association.

Cela fait dix ans que le bulletin de quartier n'a pas changé son « look », adopté en même temps que le début de la numérotation, en janvier 2001. D'où l'idée de faire évoluer la présentation, que certains trouvent un peu vieillotte. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou de vos propositions. Toutes les idées sont les bienvenues, sous réserve de rester dans un budget raisonnable.

SENIORS

Emmanuelle Aubrun, Conseillère municipale déléguée aux seniors et à la solidarité entre les générations, a souhaité, à l'approche des fêtes de fin d'année, appeler à la vigilance vis à vis des personnes âgées isolées. Elle rappelle que « le CCAS et les différents services de la Ville prennent en charge au mieux ce qui est de leur ressort. Cependant, trop de personnes encore restent en dehors de tout dispositif ». Elle invite donc les associations de quartier et leurs adhérents à réfléchir aux initiatives de nature à permettre l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans les différents quartiers. Cet appel a été relayé mi-décembre à tous les adhérents disposant d'une boîte mail. Nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions et de vos expériences. Parmi les pistes déjà proposées, celle d'un transport à la demande destiné aux seniors ne disposant pas d'un véhicule, comme cela se pratique déjà dans d'autres communes.

REUNION ANNUELLE DE QUARTIER

Organisée par l'Association, elle a été présidée par M. le Maire, accompagné de Raynald Godart, adjoint à la voirie et à la sécurité, de Denis Catelle, conseiller municipal délégué, et de M. Gilbert Kermarrec, Directeur général des services techniques. Elle s'est déroulée le samedi 19 novembre en présence d'une cinquantaine de riverains.

Après un rappel en images des principales activités de l'Association commenté par son président, Jean-Claude Parisot, la réunion se poursuit par les sujets intéressant la ville toute entière :

- La Tangentielle Nord : la mise en service est prévue en 2018, avec une nouvelle gare sur le Plateau.
- Le fonctionnement du RER A et la propreté des rames, avec des améliorations promises par la SNCF qui se font attendre.
- Le projet Eole, prévu pour 2020, mais toujours sans arrêt dans la Boucle.
- La voie nouvelle départementale RD 121, avec des travaux qui ont commencé pour le passage sous les voies SNCF
- La construction de la nouvelle piscine, dont le chantier a démarré en septembre et qui devrait ouvrir au printemps 2013.
- La rénovation urbaine sur le Plateau, qui se poursuit après la démolition de trois tours aux Indes.

Le quartier en questions

M. le Maire répond ensuite aux questions touchant plus spécifiquement le quartier

- Avenue Salengro : *une réfection de la rue sera proposée au budget 2013, ce qui n'empêche pas de regarder ce qui peut être fait de suite.*
- Les marronniers sont malades : *il n'y a rien à faire, sauf à les remplacer progressivement par des espèces adaptées au milieu urbain*
- Rue Jean Nicolle (la vitesse reste un sujet de préoccupation, ainsi que les stationnements illégaux) : *un aménagement du carrefour Jaurès/Nicolle est prévu*
- Rue des Arts (problème de circulation et de stationnement non réglementaire) : *la question sera examinée*
- La véloroute Paris Londres : *cet itinéraire cyclable longue distance passe par Sartrouville, sur les quais de Seine, avant de franchir le pont de Maisons-Laffitte . Dans notre quartier, le tracé (provisoire) emprunte la rue Jean Racine et la rue de*

la Constituante, dans les deux sens. M. le Maire se déclare favorable au développement des pistes cyclables.

- La digue : G.Blondeau rappelle l'utilité de la digue et M. le Maire sa responsabilité de protection de ses administrés. *L'objectif des travaux en cours est double : il s'agit de consolider la digue mais aussi d'en faire un espace de promenade.*

- Collecte des déchets ménagers (horaires tardifs) : *le contrat avec Véolia prévoit un ramassage des poubelles d'emballages le vendredi avant minuit , sous peine de pénalités. Le coût négocié par la communauté de communes (CCBS) est avantageux, du fait que les camions font deux tournées par jour (matin et soir). Quant aux déchets verts, ils vont désormais à Montlignon (Val d'Oise) ce qui engendre des coûts de transport !*

En conclusion, M. le Maire annonce qu'un livre sur l'histoire de Sartrouville est en cours de rédaction, avec la participation active de Françoise Denais. Il rappelle enfin son attachement à ce genre de rencontre, nous encourageant à soumettre questions et projets auprès de ses services.

Questions écrites

Cinquante et une questions écrites ont été posées à l'occasion de la réunion de quartier. Ce qui témoigne d'une bonne réactivité ! La plupart ont reçu une réponse écrite, qui a été transmise par l'Association aux riverains concernés. D'autres ont fait l'objet d'un examen lors du tour de quartier (voir ci-après). Celles qui concernaient la police municipale sont en attente de réponse.

TOUR DE QUARTIER

Après avoir consulté tous les délégués de rue, l'Association a remis à la ville un dossier recensant, photos à l'appui, toutes les dégradations de voirie constatées dans le quartier, en les classant par ordre de priorité.

Le tour de quartier a eu lieu le mercredi 14 décembre. Cinq membres du bureau et un riverain de la rue Salengro y ont participé au titre de l'Association. La ville était représentée par Raynald Godart, adjoint à la voirie et à la sécurité, M. Gilbert Kermarrec, Directeur général des services techniques, Thomas Baudry, ingénieur voirie, Yann Gagnepain, technicien voirie. Proposé par Patrick Stouls (arqm) , l'itinéraire suivi a été le suivant: avenue Salengro, rue Buffon, rue Jean Nicolle, rue de la Constituante, rue des Arts.

Voici les principaux points abordés, et les décisions prises, avec de nombreuses avancées positives:

- Avenue Salengro : *une étude globale sera effectuée pour des travaux en 2013 ; en attendant, pour supprimer le stationnement non réglementaire, des barrières seront mises en place. De plus, devant la poubelle récemment installée sur le trottoir, un affaissement de terre sera comblé.*
- Rue Buffon : *une reprise des trous sur la chaussée sera effectuée dans le courant du 1er trimestre prochain.*
- Rue Jean Nicolle : *Un passage piétonnier sera marqué au sol face à la rue Buffon, côté Jean Jaurès.*
- Avenue Alfred Foulon, à l'angle avec la rue de la Constituante, coté SNCF : le passage des poussettes est impossible sur le trottoir à cause de la présence de quatre tuteurs destinés à protéger un jeune arbre. *Le dispositif sera modifié et le sol nivelé afin de rétablir un passage normal.*
- Rue des arts : *une reprise ponctuelle du trottoir sera faite au niveau du côté intérieur du virage*

- Quai de Seine : *les débris au niveau des parkings du gymnase seront évacués (c'est l'un des 50 points noirs connus de la municipalité).*
- Carrefour Constituante/Nicolle : un projet de carrefour surélevé a été proposé par la ville aux riverains. Ils ont demandé à différer leur réponse, tout en proposant quelques aménagements et des contrôles de vitesse.
- Passage du pont SNCF sur le quai : *des barrières supplémentaires seront mises en place le long du trottoir pour sécuriser le parcours vers la maternelle du quartier.*
- Rue Victor Hugo : *le panneau zone 30 prévu rue Victor Hugo est commandé et sera mis en place prochainement, en même temps que le ralentisseur. Le sens de circulation des vélos étant le même que celui des voitures, il ne sera pas effectué de marquage au sol spécifique pour les cycles.*

TOUR DE QUARTIER (suite)

Le contrôle du stationnement

Alors qu'en 2010 pas ou très peu de questions écrites avaient été posées à ce sujet, en 2011 ce ne sont pas moins de 14% des questions qui portaient sur le stationnement illicite, montrant une grande sensibilité des riverains à ce problème.

La comparaison avec les villes voisines est éloquent. A Houilles (31.000 habitants) et à Maisons Laffitte (22.600 habitants), il y a cinq contractuelles pour respectivement 1.300 et 1.400 places payantes. A Sartrouville, qui a 51.600 habitants et 1.800 places payantes, il n'y a pour le moment qu'une seule contractuelle, le recrutement d'une seconde étant programmé pour janvier.

Interrogé à ce sujet, M. Raynald Godart, maire adjoint à la voirie et à la sécurité indique que la police municipale rédige 8000 PV par an. La municipalité reçoit de très nombreux courriers de contestation. Elle les transmet pour réponse à la police nationale, seule habilitée à « supprimer » des PV.

Affichage associatif

Le quartier de la mairie est l'un des seuls à ne pas disposer de panneau réservé à l'affichage associatif. Interrogé à ce sujet à plusieurs reprises, M. le Maire s'est déclaré favorable à remédier à cette absence. Il semble toutefois difficile de demander à la société Vediaud, nouveau concessionnaire, d'installer un panneau supplémentaire, car elle ne respecte même pas ses engagements antérieurs. Il a été évoqué aussi la possibilité d'utiliser l'un des deux panneaux situés rue de l'Hôtel de ville, de chaque côté de l'entrée du parc Claude Erignac. Cette idée n'a pas été retenue, la ville souhaitant enlever ces panneaux inutilisés. La question reste donc entière.

UN GRAND CHANTIER POUR 2012

La date butoir pour réaliser les travaux de réhabilitation de l'avenue Jean Jaurès est l'année 2012, sous peine de perdre les subventions de l'Etat et du département. L'aménagement prévu ressemblera à celui réalisé avenue de la République.

Le chantier de la rue principale du quartier sera divisé en trois tranches :

1. Du rond-point jusqu'à la rue Léon Fontaine
2. De la rue Victor Hugo à la rue Jean Nicolle
3. De la rue Jean Nicolle à la rue Léon Fontaine

Les tranches 1 et 2 seront réalisées simultanément.

Les travaux commenceront au printemps et dureront jusqu'à la fin de l'année. Ils seront toutefois interrompus en juillet, à la demande des commerçants (période de soldes) et en août.

Le projet sera présenté aux associations de quartier et de commerçants fin janvier, une fois que les entreprises auront été choisies. Un plan de déviations sera également communiqué à cette occasion.

C'est dire que le temps dédié à la concertation sera limité. C'est pourquoi nous invitons dès à présent tous les adhérents qui le souhaitent à nous faire part de leurs attentes pour ce projet et de leurs suggestions (éventuellement des améliorations par rapport à ce qui a été réalisé avenue de la République). Une fois que les travaux seront commencés, il sera trop tard !

DECHETS

Une semaine pour la réduction des déchets

Il s'agit d'une manifestation organisée à l'échelon européen, la dernière semaine de novembre. L'objectif est de réduire la « production » de déchets, qui coûtent cher à la collectivité (c'est à dire à nous) et sont sources de pollutions.

La prévention des déchets c'est donc agir pour ne pas produire les déchets en consommant mieux (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en produisant mieux (production de produits éco-conçus), en prolongeant la durée de vie des produits (réparation et don) et en jetant moins (compost par exemple) ! »

A l'initiative du Cadeb, un stand à été tenu pendant 3 jours à Carrefour Montesson, puis pendant 2 jours à Carrefour Sartrouville. Plusieurs membres de notre Association y ont participé. Le stand regroupait, outre le Cadeb :

- la CCBS (en charge de la collecte depuis le 1 mai 2011)
- le Sitru (syndicat en charge du traitement des déchets)
- l'association Handi-Cap-Prévention, qui collecte les bouchons en plastique en vue de leur recyclage, le produit de la vente servant à acheter du matériel pour personnes handicapées.

Pour en savoir plus :

- Handi-Cap-Prevention: handicaprevention.free.fr/
- La CCBS: cc-boucladelaseine.fr/
- Le Sitru: www.sitru.fr/

URBANISME

Le devenir de la Boucle sera fixé dans un document

Il s'agit du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot). C'est un document de planification intercommunale, à l'échelon des 7 communes de la Boucle de Seine. Il fixe les axes de priorité et les objectifs partagés par toutes les communes dans l'organisation future du territoire. C'est donc le devenir de la Boucle qui est en jeu, dans tous les domaines : urbanisme, habitat, déplacements, équipements commerciaux, maraîchage, espaces verts et parc urbain, etc. Les grandes orientations proposées dans le Scot par les élus de la Boucle seront présentées aux habitants lors de réunions publiques dans chaque commune, en janvier ou février (les dates ne sont pas connues à ce jour). Nous vous les communiquerons et vous invitons dès à présent à y participer.

TRANSPORTS

De nouvelles rames pour le RER A

Un nouveau train circule déjà sur la branche Cergy. Il est reconnaissable à sa couleur : gris métallique avec des bandes vertes. Son principal avantage est sa capacité. Il transporte 2600 voyageurs (dont 948 assis) au lieu de 1684 (dont 432 assis) dans le matériel qu'il remplace, à savoir les rames bleu et rouge à un seul étage. Autre caractéristique du matériel neuf : des portes larges de deux mètres. Cela facilite la descente et la montée des voyageurs lors des arrêts en gare. C'est autant de temps de gagné, ce qui permet de faire circuler plus de rames par heure sur les mêmes voies.

Les nouveaux trains seront mis en service à raison d'un par mois jusqu'en 2014, soit au total 30 trains. Ils sont financés principalement par la Région Ile-de-France.

Gare de Sartrouville : nouvel escalator début 2013

La gare est équipée de deux escaliers roulants. L'un dessert le quai A, vers Paris, l'autre le quai C, vers Cergy/Poissy. C'est ce dernier qui après de multiples pannes, a cessé définitivement de fonctionner fin 2010. Trop vétuste, il n'est pas réparable. La décision a donc été prise de le remplacer par un neuf. Le budget a été voté. Cela nécessitera de gros travaux qui sont programmés pour les premières semaines de 2013. Il faudra enlever l'ancien appareil, en utilisant une grue qui sera acheminée sur les voies. Le nouvel escalier roulant devrait être mis en service fin mars 2013.

Une ligne nouvelle vers la Normandie

Le projet a été présenté dans le dernier bulletin. Le débat public est en cours et se poursuit jusqu'à fin janvier. Dans ce cadre, une réunion d'information a eu lieu le 1^{er} décembre à Houilles, à laquelle plusieurs riverains ont assisté.

Il s'agit de créer une nouvelle liaison entre Paris et la Normandie (Rouen, Le Havre, Caen) via Mantes. Dans la Boucle, la voie nouvelle serait en souterrain, probablement sous la ligne existante, puis en aérien vers Mantes. Sur cette nouvelle infrastructure, circuleraient tous les trains directs entre Paris et la Normandie, soit une dizaine par heure. Ce serait autant en moins sur les voies existantes. Il serait alors possible de les remplacer par des omnibus desservant les gares de la Boucle, notamment les rames d'Eole. Il faut bien être conscient qu'un projet de cette ampleur ne peut être réalisé avant une dizaine d'années minimum, et à condition d'en trouver le financement. Un phasage est envisagé, en commençant par les secteurs les plus saturés, le tronçon Paris - Mantes en faisant partie.

Le Collectif d'environnement le Cadeb a pris position sur ce projet (voir son site Internet : www.cadeb.org).

D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du débat public : www.debatpublic-lnpn.org/

Un nouveau quai à Sartrouville

La gare de Sartrouville dispose de cinq voies (deux dans chaque sens et une voie centrale dite « banalisée », car le sens de circulation y est inversé dans la journée). En revanche, il n'y a que quatre quais, la voie la plus au sud, celle sur laquelle passent les Paris-Mantes, en étant dépourvue. Or c'est là que circuleront les rames d'Eole à l'horizon 2020. D'où l'intérêt de construire un quai supplémentaire, ce qui supprimerait l'un des obstacles à l'arrêt des RER E à Sartrouville. La SNCF a vérifié qu'il « était nécessaire et faisable » de réaliser cet aménagement. Le quai serait construit en encorbellement (en surplomb) au dessus des rues Turgot et Berthelot.

Pour le moment, à notre connaissance, aucune décision n'est prise, et le financement reste à trouver !

A noter que pour l'arrivée de la Tangentielle en 2018 il est aussi prévu aussi de réaliser un quai, côté place de la gare, au milieu de deux voies nouvelles qui accueilleront les rames du train léger en terminus. Ces aménagements nécessiteront de réduire les parkings qui longent les voies.

Beaucoup de changements en perspective pour la gare de Sartrouville !

Enquête publique sur le projet Eole

Le prolongement à l'ouest du RER E (dit projet Eole) consiste à relier Haussmann Saint Lazare à La Défense par un tunnel. Au delà, les rames emprunteront les voies existantes vers Mantes, en traversant la Boucle sans s'y arrêter, pour des raisons qualifiées de « techniques ».

L'enquête publique aura lieu du lundi 16 janvier au samedi 18 février inclus. Le dossier complet sera consultable en mairie, c'est-à-dire au centre technique municipal, rue de la Garenne, et probablement sur Internet. Le commissaire enquêteur sera à Sartrouville le mardi 31 janvier de 14h 15 à 17h15. Nous invitons tous les riverains à prendre connaissance du dossier et à exprimer un avis.

Au delà d'observations générales sur le projet, ce peut être l'occasion :

- D'affirmer la nécessité d'un arrêt à Sartrouville et dans les autres communes alentour (Houilles-Carrières, Maisons-Laffitte)
- De demander l'aménagement d'un quai supplémentaire à Sartrouville, qui lèverait l'un des obstacles aux arrêts dans la Boucle
- De demander la construction de la ligne nouvelle Paris Normandie pour y transférer les trains directs et permettre de faire circuler sur les voies ainsi libérées davantage de trains de desserte locale.

ENVIRONNEMENT

Entretien des trottoirs en période hivernale

Rappel : en cas de chute de neige, les riverains des voies publiques sont tenus de « racler et tenir soigneusement balayés les trottoirs au droit de leur façade ». Eviter dans la mesure du possible d'épandre du sel (nocif pour l'environnement) ou du sable (mauvais pour les égouts).

Le brûlage des déchets verts désormais interdit

C'est ce que rappelle une récente circulaire adressée aux préfets. En effet, "le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".

Aucune dérogation n'est autorisée en ville.

Calendrier des collectes

Les collectes de déchets verts sont interrompues pendant les mois de janvier et février. Elles reprendront en mars (tous les quinze jours) et se poursuivront en avril (chaque semaine).

Les déchets toxiques (solvants, peintures, batteries de voitures, etc) seront collectés les samedi 14 janvier et 11 février de 10h à 14h sur le parking de la rue Lamartine.

Bulletin rédigé par le bureau de l'Association, le 27 décembre